

# La Loi sur la protection des renseignements personnels change au Québec. Fasken peut vous aider.

Le 22 septembre 2021, la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* a été sanctionnée et va progressivement entrer en vigueur au cours des trois prochaines années. Voici les jalons d'entrée en vigueur ainsi que les solutions que Fasken met à votre disposition pour vous permettre d'être prêts :

## 22 septembre 2022 :

	Entrée en vigueur	Solutions Fasken
Conformité et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désignation d'un responsable de la protection des renseignements personnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formations</li> <li>Plan de gouvernance et Analyse de maturité/risques</li> <li>Inventaire des traitements</li> </ul>
Obligations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notification des incidents de confidentialité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de réponse aux incidents</li> </ul>
Exemptions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication de renseignements lors de transactions commerciales</li> <li>Projets d'études et de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entente de confidentialité</li> <li>Préparation de la documentation</li> </ul>

## 22 septembre 2023 :

	Entrée en vigueur	Solutions Fasken
Conformité et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter ou mettre à jour des politiques et des pratiques encadrant la gouvernance, propres à assurer la protection des renseignements personnels</li> <li>Prévoir l'encadrement applicable à la conservation, la destruction et l'anonymisation</li> <li>Prévoir les rôles et les responsabilités des membres du personnel tout au long du cycle de vie des renseignements personnels</li> <li>Se munir d'un processus de traitement des plaintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formations</li> <li>Plan de gouvernance et Analyse de maturité/risques</li> <li>Politique de confidentialité et protection des renseignements personnels</li> <li>Inventaire des traitements</li> <li>Politique de rétention et destruction documentaire</li> </ul>
Obligations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publications d'informations concernant les politiques et procédures sur le site web</li> <li>Évaluations de Facteurs relatifs à la Vie Privée (EFVP) pour certains traitements de renseignements personnels</li> <li>Modification des paramètres du consentement</li> <li>Destruction et anonymisation</li> <li>Nouvelles obligations avant l'envoi de renseignements personnels à l'extérieur du Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluations de Facteurs relatifs à la Vie Privée (ÉFVP) (Méthodologie et documentation)</li> <li>Politique de dépersonnalisation et anonymisation</li> <li>Politique de transferts extra provinciaux</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner suite aux demandes visant à faire cesser la diffusion de renseignements personnels</li> </ul>	
Pénalités et sanctions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sanctions administratives et pénales jusqu'à 25 000 000\$ et recours en dommages punitifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une stratégie de prévention et de diligence raisonnable</li> <li>Conseil et représentation</li> </ul>

## 22 septembre 2024 :

	Entrée en vigueur	Solutions Fasken
Obligations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implanter les mesures facilitant le droit à la portabilité des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de portabilité, accès, correction</li> <li>Analyse de l'utilisation du profilage, AI</li> <li>Design de produits : Protection de la vie privée par défaut</li> </ul>

### Concrètement :

- › Des changements s'imposent : **soyez proactifs** et n'attendez pas à la dernière minute pour démarrer vos projets.
- › Ces modifications imposent des changements dans toute entreprise. Les **sanctions monétaires potentielles de 25 000 000\$** sont un bon incitatif pour s'assurer de vous mettre en conformité.

### Nous pouvons vous aider

- › À cartographier vos données
- › À réviser vos politiques
- › À implanter un programme de gouvernance des données
- › À former vos dirigeants, administrateurs et employés
- › À vous préparer à faire face à un incident de confidentialité

### Faites connaissance avec nos experts :

- › Consultez **notre centre de ressources** relativement à cette réforme législative, incluant notre compilation maison de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* annotée
- › Contactez un des membres de **notre équipe** afin de vous accompagner dans la mise en conformité.

### Best Lawyers®

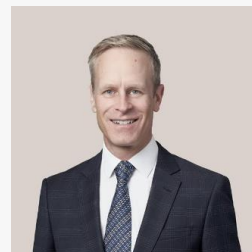
*The Best Lawyers in Canada (2021)* nomme Fasken « Cabinet juridique de l'année » en droit de la protection de la vie privée et de la sécurité des données.



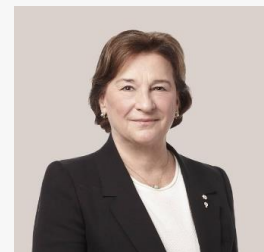
Antoine Aylwin  
Associé | Cochef, Vie privée et cybersécurité  
+1 514 397 5123  
[aaylwin@fasken.com](mailto:aaylwin@fasken.com)



Kateri-Anne Grenier  
Associée  
+1 418 640 2040  
[kgrenier@fasken.com](mailto:kgrenier@fasken.com)



Jocelyn Auger  
Associé  
+ 514 397 7694  
[jauger@fasken.com](mailto:jauger@fasken.com)



Jennifer Stoddart  
Conseillère stratégique  
+1 514 397 4367  
[jstoddart@fasken.com](mailto:jstoddart@fasken.com)